

Emmanuel Macron doit exiger de Yair Lapid la libération de Salah Hamouri



Ce 5 juillet, le président de la République va recevoir le Premier ministre israélien.

Emmanuel Macron reçoit aujourd'hui le Premier ministre de l'État qui a assassiné la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh et dont l'armée, forte de son permis de tuer, fait presque chaque jour de nouvelles victimes palestiniennes. Il reçoit le Premier ministre d'un État dont l'armée commet chaque jour des crimes de guerres et des violations du droit international dans le cadre d'une occupation militaire dont on ne voit jamais la fin.

Parmi ces violations, les arrestations arbitraires et le recours massif à la détention administrative.

Depuis le 10 mars, Salah Hamouri avocat franco-palestinien a été mis en détention administrative - sans charge ni jugement - pour une durée de 3 mois, sur simple décision des autorités israéliennes. Cette détention sans motif a été reconduite pour 3 mois supplémentaires au mépris de toute forme de droit.

Salah Hamouri subit depuis plus de 20 ans un acharnement continu de la part du régime d'apartheid israélien. Palestinien de Jérusalem, il risque d'être banni de sa ville

natale pour refus d'allégeance à la puissance occupante, l'État d'Israël : ce serait un précédent particulièrement dangereux.

Le président de la République française, en première ligne pour que des sanctions soient prises contre la Russie dès les premiers jours de l'occupation militaire de l'Ukraine, ne doit pas pratiquer le deux poids deux mesures. Il doit tenir le même discours de fermeté à l'égard de Yair Lapid qu'à l'égard de Vladimir Poutine.

L'occupation militaire sans fin, la colonisation, le blocus de Gaza, les destructions de maisons et le déplacement de populations, sont autant de crimes de guerre qui devraient être sanctionnés depuis des années.

Le président de la République doit publiquement exiger la libération de Salah Hamouri, le rétablissement de son droit de résidence à Jérusalem et la fin de l'acharnement qu'il subit depuis trop d'années. Ce déni de droit doit cesser ! Il doit aussi exiger publiquement la levée des ordres militaires qui déclarent illégales les plus grandes ONG palestiniennes de défense des droits humains, alors que la plupart des États européens, dont la France, déclarent que les accusations portées contre elles par le gouvernement israélien sont dénuées de tout fondement.

Quel message enverrait la France à l'égard d'un État criminel si elle acceptait de continuer de laisser impunément croupir en prison un de ses citoyens au mépris des règles les plus élémentaires du droit ?

Il est temps d'en finir avec l'impunité d'Israël, avec une complaisance et un laisser-faire devenus depuis longtemps complicité. Le régime d'oppression que subit le peuple palestinien doit cesser, il faut l'affirmer haut et fort. Et le tout premier pas, c'est d'exiger publiquement la libération de Salah Hamouri et la restauration de ses droits de résident à Jérusalem.

Monsieur le Président de la République, il est temps de parler haut et fort pour exiger qu'Israël se conforme au droit international. La clé de la libération de Salah Hamouri et du rétablissement de ses droits est entre vos mains !

Le Bureau national de l'AFPS

Le 05 juillet 2022